



La Lettre d'Information de la Section du Tarn

Passeurs de Mémoire : Les harkis du Plô de Mailhac



ABDERAHMANI AMAR
ABERKANE MOHAMED
ABOUB RABAH
ACHABOU AZEKI
ADJOUT MOHAMED
AIBBANI ALI
AIBBANI MOHAMED
AMARA BRAHIM
AMRANE ARAB
AOUDIA ELIMANE
ARROUCHE BOUDJEMA
BELOUCARI CHEIKH
BELNOUR MOHAMED
BELNOUR SAID
BENMOUSSA MOHAMED
BENOUAHAB ALI
BENOUAHAB AMARA
BENOUAHAB BELKACEM
BENOUAHAB CHABBI
BENOUAHAB MESSBAH
BENOUAHAB MOHAMED
BENOUAHAB NOUAR
BENOUAHAB SADEK
BENYAMINA RABAH
BEZOUJ MOHAMED
BEZOUJ TAYEB
BEZOUJ SALEM
BEY SAID
BOUBEKEUR ABDELKADER
BOUGHEDI RABAH
BOUDAQUI MOHAMED
BOUKHARI ABDELKADER
BOUKRIF AKLI
BOUKRIF ALI
BOUSSAIDI AHMED
BOUSSAIDI MOHAMED
BOURAS LAALA
BOURADJI ABDELAZIZ
BOUSSAIDI MOHAMED
CHABI ABDELKADER
CH BANE MOHAMED
CHABI BELKACEM
CHAOUAD ABDELKADER
DJAOUDI AMAR
DJOUADI AMAR
PEKKAI MOHAMED
FERHAT FARH
FERHAT BENOUCI
GAHARBI RABAH
GAHOUAL LOUKAL
GAHOUAL MOHAMED
GOUGACHE ALI
GOUGACHE AMAR
GOUGACHE RABAH
GUBRAZABDELKADER
HACENE HACENE
HAMZAOUJ ESSAID
HAMZAOUJ LOUNES
HAMZAOUJ MOHAMED
HAMZAOUJ OMAR
HAMZAOUJ RAMDANE
HAMZAOUJ SAID
HAMZAOUJ SAID BEN MOHAMED
HEBAS MEZIANE
HEBAS MOHAND
HELALI MEBAREK
KACED ABDELKADER
KASSOUB AHMED
KARI ABDERRAHMANE
KEZADRI ALI
KEZADRI OMAR
KHACHMI MOHAMED

La vie de la section
Nouveaux Compagnons
Les Prix pour la Jeunesse
La SMLH et l'AMOPA du Tarn



Assemblée Générale 2020

Stéphanie Guiraud Chaumeil :
« *la société qu'on aimerait avoir* »

Dans une clairière perdue au milieu
d'une forêt du Haut-Languedoc

Au Sommaire du N° 2

05. Le message de la Présidente d'Honneur

06. L'Assemblée Générale 2020 à Albi

Vision - Mission - Valeurs de l'ANMONM81 : les résultats à fin 2019.

08. La vie de la Section : activités 2020

Un année 2020 en demi-teinte

10. Le Carnet de la Section

Nominations et Promotions
Les nouveaux Compagnons tarnais
Décès

12. Passeurs de mémoire

Une histoire oubliée
Les Harkis du Plô de Mailhac

16. La SMLH du Tarn

La société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) a été fondée en 1921. En 2021, elle commémorera son centième anniversaire...

17. L'AMOPA du Tarn

... des associations, qui se caractérisent par des d'actions riches et généreuses au service des autres..

18. 2020 : Année de Gaulle

La visite officielle du Président Charles de Gaulle dans le Tarn le 25 février 1960

20. Une Assemblée Générale nationale

Une édition 2020 inédite

22. Feuille de route 2021-2023

Dernière minute

24. 3 idées de lecture

La Lettre d'Information, Bulletin de liaison gratuit de la Section du Tarn de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite)

ANMONM81, 48 Route des Crêtes, 81500, Giroussens / Téléphone : 05 63 33 38 07 / Courriel : anmonm81@sfr.fr

Directeur de la Publication : Jean-Claude ZYTKA

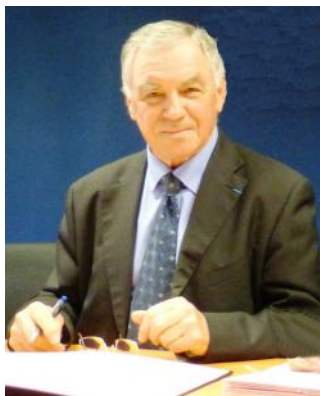
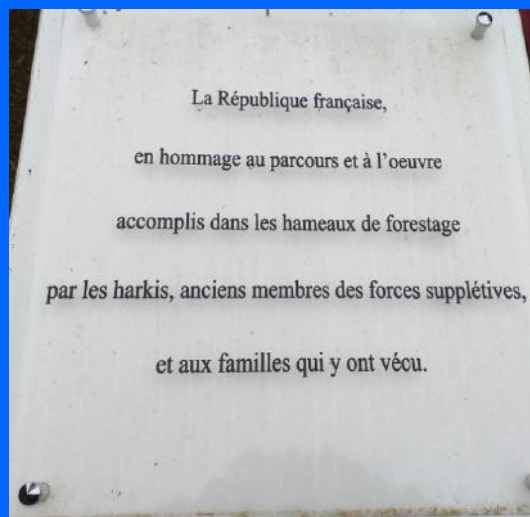
Ont contribué au présent numéro : Hocine BOUDJEMAA, Guy DUROU, Lucien ENDERLI, Catherine FERRIER, Claude REGLAT, Jean-Claude ZYTKA

Photo de couverture : ANMONM 81 / Jean-Claude ZYTKA

Relecture : Pierre CARAYON, Guy DUROU, Jean-Philippe LE COZ

Dépôt légal : à parution

La lettre Décembre 2020



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame , Monsieur,
Chers Compagnons,

Vous avez été **CONFINÉS**, vous avez été **DÉCONFINÉS**, vous avez été **RECONFINÉS**, ...vous avez été **SÉPARÉS** de vos proches, vous avez craint pour leur **SANTÉ** et pour la vôtre. Pour certains d'entre vous avez dû travailler **À DISTANCE** ou **ASSURER l'ECOLE** des enfants ou des petits-enfants à la maison..

Pourtant vous êtes restés généreux, solidaires, et vous avez soutenu les initiatives lancées par l'ANMONM depuis le printemps de cette année.

Tout d'abord , en mars, avec la collecte au profit de la recherche contre la COVID-19, qui a permis à notre association nationale de reverser 22000 euros à l'INSERM et à l'Institut Pasteur. Puis en Août afin de soutenir les habitants de Beyrouth durement frappés par l'explosion du 4 août et à l'initiative de nos amis de la Section du Liban de l'ANMONM, plus de 1000 euros ont été collectés parmi les compagnons tarnais.

Enfin c'est pour les sinistrés de la vallée de la Roya , et en particulier pour soutenir l'agro-pastoralisme, durement frappé, qu'une campagne de dons, toujours en cours, pilotée par la Section des Alpes-maritimes, a déjà collecté 18000 euros.

Soyez remerciés de tout cœur pour votre générosité, votre solidarité et votre civisme.

Depuis notre Assemblée Générale du 29 Février dernier (juste à temps !) nous avons vécu une année compliquée , avec un programme d'activités réduit au strict minimum, bien loin du programme que nous vous annoncions début 2020, avec nos amis de la SMLH et de l'AMOPA du Tarn. Nous avons cependant pu réunir un Jury Départemental du prix du Civisme pour la Jeunesse en juillet, et nous avons lancé l'édition 2020-2021 de nos prix avec nos partenaires en octobre dernier car, plus que jamais , l'ANMONM se doit d'être présente aux côtés de notre jeunesse.

Le virus est toujours là, déconfinement ne veut pas dire relâchement. Restez vigilants et très prudents.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne santé et une très belle année 2021.

Très amicalement,

Jean-Claude Zytka

Catherine Ferrier
Préfète du Tarn

« je crois aux anges gardiens républicains » et je crois que nous devons en être. C'est un chemin exigeant, mais quel autre ferait sens ? »

Madame Catherine FERRIER

Préfète du Tarn du 10 février 2020

Présidente d'Honneur de la Section du Tarn de l'ANMONM



Crédit Photo : DR

Catherine FERRIER

Janvier 1986-Mai 1988 : Ministère des DOM-TOM, chargée de mission pour l'insertion des DOM dans la communauté européenne;

Mai 1988-Septembre 1998 : Préfecture de la Lozère; chargée de mission puis Chef de bureau de l'environnement puis Chef de bureau de l'environnement et de l'emploi, puis Chef de bureau de la coordination interministérielle, des affaires sociales, de l'emploi et de la culture;

Septembre 1988 –Décembre 2002 : Préfecture de Région Auvergne, Chef du service du budget et des moyens, puis Chef des services administratifs du cabinet, puis chargée de mission Europe au SGAR;

Janvier 2003-Octobre 2003 : Préfecture de l'Essonne. Directrice du Personnel et des moyens;

Décembre 2006-Décembre 2009 : Chef de projet (système d'information CHORUS) au Ministère de l'Intérieur;

Janvier 2010-Septembre 2011 : Inspection Générale de l'Administration, promue Inspectrice Générale;

Septembre 2011-Janvier 2013 : Responsable ministérielle de l'audit interne auprès du Ministre de l'Intérieur;

Janvier 2013-février 2014 : Service du Premier Ministre -Chef du service évaluation et appui aux administrations

Février 2014-Février 2015 : inspectrice générale – Inspection Générale de l'Administration;

Février 2015-Septembre 2017 : Préfète du Lot;

Septembre 2017-Février 2020 : Préfète du Cher;

Février 2020 : Préfète du Tarn.

Madame FERRIER est Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite et titulaire de la Médaille de la sécurité intérieure.

Message de Madame la Présidente d'Honneur aux Compagnons du Mérite tarnais

Chers sectionnaires, chers amis,

Je me sens très, et à vrai dire trop honorée que m'ayez désignée présidente d'honneur de la Section du Tarn. Tant de belles personnes agissent dans l'ombre, avec courage, au bénéfice de l'intérêt général, et donnent de leur temps, avec abnégation, pour le bien ou le mieux-être des autres. Vous-même avez forcément tous des parcours riches de générosité, d'engagement, de citoyenneté active. Comme j'aimerais que vous me les racontiez, mais comme le temps me manque.

Je ne doute pas que vous mesurez l'importance de toujours rester digne de la distinction qui nous réunit. Car vous le savez, plus que d'autres, la cohésion nationale dépend de chacun d'entre nous, citoyens de France. Et vous voyez, comme les autres, les défis des temps actuels.

Pour continuer à honorer notre pays, renforcer notre tissu social, et permettre à chacun d'exprimer tout son talent, il nous faut de la constance, de la patience, et je crois de la ferveur.

Il nous faut réexpliquer avec pédagogie dans quel formidable pays nous vivons, un pays où « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune », un pays où « tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes les dignités selon leur capacité et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents ».

Il nous faut incarner au quotidien nos si précieuses valeurs. Il nous faut encourager les bonnes volontés, repérer et aider les plus méritants, je crois aux « anges gardiens républicains » et je crois que nous devons en être. C'est un chemin exigeant, mais quel autre ferait sens ?

Je vous souhaite tout ce courage, toute cette ferveur, toute cette chaleur qui réchauffe le cœur. Je vous souhaite d'être entourés de personnes qui vous aiment. Je vous souhaite de rester en bonne santé et de faire de belles rencontres.

Bien à vous,

Catherine Ferrier

L'Assemblée Générale 2020 à Albi



Crédit Photo : ANMONM8 / M.ario Zytka

L'Assemblée Générale annuelle de la Section Tarnaise de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, s'est tenue le samedi 29 février 2020 à l'espace Albi Conférences, en présence de Mme Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi, de M. Michel Franques, conseiller départemental, de M. le Colonel Pierre Couve, commandant le Groupement de gendarmerie, de M. Le Lieutenant-colonel Vincent, représentant le directeur du SDIS81, de Mme Eva Géraud, représentant le président du conseil départemental, de M. Lucien Enderli, président départemental de l'AMOPA et de M. Michel Diaz, Président Honoraire de l'AN-MONM81.

S'étaient excusés Mme Catherine Ferrer, préfète du Tarn, M. Christophe Ramond président du conseil départemental, le Commissaire Divisionnaire Pascal Dumas, D.D.S.P, M. Jérôme Bourne-Branchu DASEN et le Général Claude Réglat, président de la

S.M.L.H. du Tarn

Le président Jean-Claude Zytka a souhaité la bienvenue à Albi aux invités et aux Compagnons tarnais de l'Ordre et a demandé une minute de silence en mémoire des Compagnons disparus en 2019, des militaires, policiers, pompiers et gendarmes décédés en service commandé.

Le président a voulu en introduction de son rapport moral rappeler les grands principes qui ont guidé notre Ordre depuis sa création. Puis il a rappelé l'objectif qu'il avait fixé pour la section lorsqu'il a pris la présidence de la section en 2017 : **Vision - Mission - Valeurs**, et les résultats à fin 2019.

En conclusion, le président a voulu rappeler que « à l'heure où beaucoup de nos concitoyens perdent leurs repères, où l'avenir peut paraître incertain, où parfois nombre d'entre eux se sentent exclus, isolés, démunis, et où notre jeunesse est en mal de modèle, il est plus que jamais important d'agir. »



Le rapport d'activité 2019 détaillé, a ensuite été présenté par le secrétaire général Francis Letteron, faisant apparaître à sa lecture une année bien chargée et diversifiée. Nous avons atteint le « plein régime », compte-tenu de nos ressources bénévoles disponibles, et le Comité de section reste ouvert à toutes les bonnes volontés prêtes à nous rejoindre pour pérenniser et améliorer encore notre action.

Le rapport d'activités 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

Le rapport financier 2019 présenté pour la première fois par la trésorière Nicole Bellmas, fait état d'un résultat positif de 42,70 euros. Mme Bellmas fait remarquer qu'une vingtaine d'adhérents ne cotisent plus, ce qui a un impact sur la trésorerie de l'association, mais fausse également la mesure de l'effectif.

Le programme d'activités pour l'année 2020 est ensuite présenté par Andrée Farrenc, vice-présidente de la section

Après la traditionnelle photographie de groupe de l'ensemble des Compagnons, prise sur le parvis du Grand Théâtre, un vin d'honneur a été offert par la Mairie d'Albi dans les locaux du Centre de Conférences, au cours duquel le président Jean-Claude Zytka a remis à Madame le Maire la médaille souvenir de l'ANMONM, en témoignage de notre reconnaissance pour le support et la fidélité de la ville à notre Section.

En conclusion Mme Guiraud-Chaumeil, Maire d'Albi, a rappelé les valeurs de la notion de « mérite », qui reste un axe de notre société. Elle souligne nos actions : rassembler, transmettre des valeurs et mettre en valeur notre jeunesse. Elle en reconnaît l'impact positif sur les Jeunes Sapeurs Pompiers, les collégiens, les lycéens et les étudiants de l'Ecole des Mines. C'est l'apprentissage de la citoyenneté.

« ..Quand on vous voit tous, on se dit que vous représentez énormément de choses. Vous représentez à la fois ce que vous avez fait, et à la fois la société qu'on a envie d'avoir pour demain. On parle beaucoup de l'évolution de notre société, et c'est une chance de voir qu'effectivement le mérite est reconnu, le mérite ou les mérites. C'est important de ne pas oublier quelles sont les valeurs fondamentales qui sont le socle de notre vie en communauté, de notre vie collective, mais c'est important aussi que vous ayez le rôle que vous avez les uns et les autres finalement en transmettant ce que sont ces valeurs... La manière dont vous avez fait ce travail est remarquable et mérite toute notre reconnaissance... »



Année 2020 : la vie de la Section

18 Janvier 2020

Réalmont

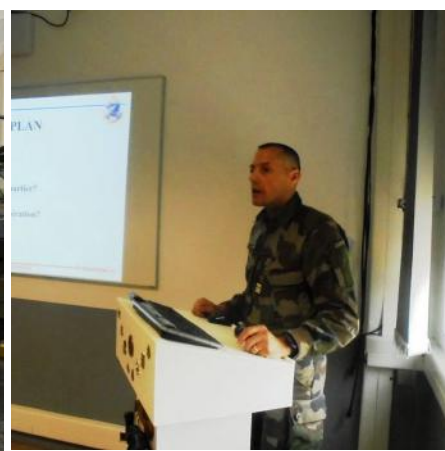
**Vœux du Président
&
Galette des Rois**



4 Mars 2020

Castres

**Visite du
8ème RPIMa**



11 Mars 2020

Albi

**Cérémonie
d'Hommage
aux victimes
du
terrorisme**



16 Mars 2020

Albi

**Cérémonie
d'Hommage
aux gendarmes
morts en service
commandé**



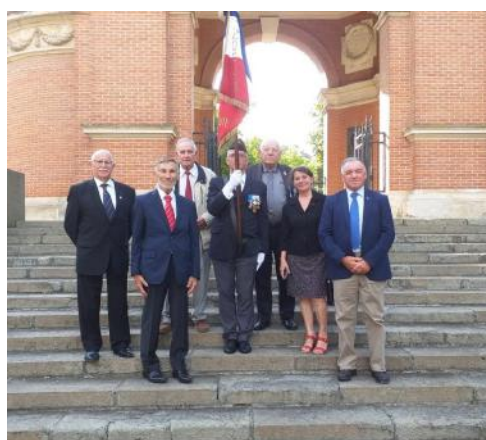
Année 2020 : la vie de la Section



18 Juin 2020

Mazamet

**Commémoration
de l'Appel
du 18 Juin**



14 Juillet 2020

Albi

**Cérémonie
de la
Fête Nationale**



19 Août 2020

Labruguière

**76e Anniversaire
des combats
du 19 Aout 1945**



**10 Septembre
Penne**

**Conférence
&
Visite
du château**

CARNET 2020 de l'ANMONM81



Sylvie Pey de Turkheim, de Blan, a reçu sa croix d'Officier de l'Ordre National du Mérite le 3 Août 2020, des mains de Laurent Stefanini, Ambassadeur de France à Monaco.



Alain Roques, Lieutenant-Colonel de Réserve, a été promu Officier de l'Ordre National du Mérite. (Décret du 17 Octobre 2020). Il a reçu sa croix au cours d'une prise d'armes au 503^e Régiment du train à Nîmes le 30 Novembre.



Guy Durou, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire (JOF du 31 Octobre 2020)



Sincères félicitations à nos Compagnons, honorés dans nos 2 Ordres Nationaux

Notre Compagnon Jacques Noyer, d'Albi, nous a quittés le 14 Juin 2020.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite du 3 Avril 2008 au titre du Ministère de la Défense, né à Albi en 1930, le Docteur Jacques Noyer était retraité après une carrière de psychiatre des Hôpitaux. Il avait rejoint la Section du Tarn en Décembre 2008.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous au cours de l'année 2020 et de souhaiter la bienvenue à :

- Monsieur Thibaud de La Haye Jouselin (Chevalier / 2019 / Armées) de Lavaur;
- Madame Véronique Deymier (Chevalier / 2017 / Economie et Finances) de Carmaux;
- Madame Lore Camillo (Chevalier / 2018 / Travail) d'Albi;
- Monsieur Denis Soliverès (Chevalier / 2018 / xx) de Burlats;
- Monsieur Stéphane Gilabert (Chevalier / 2018 / Défense) de Labruguière;
- Monsieur Michel Franques (Chevalier / xx / xx) d'Albi;
- Madame Martine Bosc-Coulomb (Chevalier / 2019 / Justice) d'Albi;
- Monsieur Jean-Louis Hormières (Chevalier / 2018 / Finances) de Puylaurens;
- Monsieur Nicolas Senès (Chevalier / 2019 / Outre-mer) de Mazamet;
- Monsieur Paul Boulvrais (Chevalier / 1999 / Premier Ministre) de Saint Gauzens;
- Monsieur Michel Zanoni (Chevalier / Logement, Egalité des Territoires, Ruralité) de Cadalen;
- Monsieur Pierre Combes (Chevalier / 1989 / Armées) d'Albi.

Les Prix pour la Jeunesse de l'ANMONM81 en 2020

Pour encourager et reconnaître les mérites de la jeunesse la Section du Tarn de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) remet 3 Prix départementaux : le **Prix du Civisme pour la Jeunesse**, le **Prix de l'Engagement Citoyen** (destiné spécifiquement aux Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires) et le **Prix de l'Education Citoyenne** organisé au sein des établissements du primaire et du secondaire.

Les Prix Départementaux du Civisme pour la Jeunesse du Tarn pour 2019-2020, ont été décernés par le Jury Départemental, réuni le 2 juillet à l'Hôtel du Département, dans le cadre de la convention signée en 2018 avec le groupement de Gendarmerie du Tarn, la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le SDIS 81, l'Association des Maires et des Elus locaux du Tarn et en partenariat avec le Conseil Départemental, l'ONACVG du Tarn, l'AMOPA 81.

Ces Prix, remis depuis 1985 par l'ANMONM, ont pour vocation de reconnaître, promouvoir, et récompenser les actions individuelles ou collectives de civisme notoires, de courage ou d'actions héroïques, d'altruisme, de dévouement, de générosité, solidarité, bénévolat, ainsi que de devoir de mémoire, de jeunes filles et garçons âgés de moins de 18 ans au moment de l'action récompensée. On se souvient que les lauréats départementaux du Tarn en 2019 avaient également été distingués aux Prix Nationaux à Paris.

Du fait de l'annulation du Prix de l'Education citoyenne en 2020, en accord avec les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale du Tarn, les candidatures proposées pour ce prix par les établissements tarnais ont été prises en compte pour le Prix du Civisme.

Le Jury départemental a décerné pour l'année 2019-2020 le 1^{er} Prix Départemental à titre individuel à Monsieur Naïmo CHEMOUL, d'Arthès, élève au Lycée Rascol pour son action de solidarité et de dévouement exemplaire auprès d'un camarade.

Le 2^{ème} Prix Départemental a été attribué à Monsieur Thomas ITIER, de Lavaur, élève du Lycée Sainte-Cécile d'Albi, pour son engagement particulièrement actif dans le monde associatif, sportif et au profit de la vie de son établissement.

Les candidats non primés reçoivent un Diplôme d'Honneur à titre d'encouragement : Mademoiselle Camélia DRIA, d'Albi, pour son engagement soutenu dans un grand nombre d'actions menées par des associations et institutions albigeoises au profit des plus défavorisés, Mademoiselle Noémie RAYNAUD de Labastide-de-Lévis pour son action au profit des personnes sourdes et malentendantes au sein de l'Association « Les mains ont la parole » et Mademoiselle Lola SANCHEZ, de La Salvétat sur Agout, collégienne à Castres, pour son action décisive pour la réussite d'une action de sauvetage (noyade) ayant eu lieu à Castres le 5 Novembre 2019.

Pour le Prix Départemental à titre collectif ont été décernés deux 1^{er} Prix ex aequo :

L'Ecole Primaire de Pampelonne, et les écoliers, pour l'organisation de temps d'activités et de partage avec l'EHPAD de la commune : « *Partageons les mots de notre étoile* » et aux élèves des classes de 5^{ème} du Collège Jeanne d'Arc de Mazamet, pour une action de sensibilisation à la protection de l'environnement « *Pour un monde solidaire* ».

Comme pour les prix à titre individuel, le Jury 2020 a décidé de remettre des Diplômes d'Honneur aux candidats non primés : un groupe de 8 jeunes de 3 collèges (Collèges Marcel Pagnol et Jean-Louis Etienne de Mazamet et collège de la Montagne Noire de Labruguière) pour un projet de sensibilisation au harcèlement (une

vidéo intitulée « *13 ans et 9mm* ») porté par le Programme de Réussite éducative de la ville d'Aussillon. Enfin la classe de seconde Bac Pro ASSP du Lycée Saint-Cécile d'Albi pour son action « *Les transmetteurs de culture* ».

La cérémonie de remises de ces prix 2019-2020 (les lauréats reçoivent un diplôme, des médailles, des ouvrages et un chèque), n'ayant pas pu avoir lieu comme en octobre 2019 en Préfecture, compte-tenu des contraintes sanitaires, les organisateurs réfléchissent aux possibilités d'organiser à cet effet plusieurs réunions « délocalisées », à format réduit, dès que possible.

Les Prix du Civisme 2020-2021 de l'ANMONM81 sont d'ores et déjà lancés, chacun peut proposer une ou des candidatures, d'abord par courriel à anmonm81@sfr.fr, puis en remplissant une fiche de signalement (noms, prénoms, adresses, téléphones des parents et historique des faits),



Passeurs de mémoire



Crédit Photo : ANMONM81—JC Zytka

En cet après-midi d'octobre, nous quittons Saint-Pons de Thomières par la Départementale 907, la route de Narbonne, qui s'élève en une succession de virages serrés dans les premiers contreforts du Haut-Languedoc. Après le col de Sainte-Colombe nous prenons à droite la D107 avant de quitter la route pour un chemin forestier caillouteux qui s'enfonce dans l'épais massif de chênes et de résineux sur plus d'un kilomètre, avant de déboucher dans une petite clairière, vide, battue par un vent violent et des trombes d'eau glaciale. Un endroit perdu au milieu de nulle part, où aucune trace de vie n'est perceptible de prime abord.

Pourtant c'est dans cet endroit, le Plô de Mailhac, que mes deux compagnons Guy Durou et Hocine Boudjemaa à peine descendus de voiture vont rapidement retrouver les traces du camp forestier qui a hébergé entre 1963 et 1974, 140 harkis et leurs familles, rapatriés d'Algérie à partir de 1962.

Une première impression : cet endroit n'a pas été choisi au hasard, implanté à plus de 10 kilomètres de la commune de Saint-Pons, sans moyen de communication, il permettait d'isoler ses habitants du reste de la population.

Le Sergent-Chef **Guy Durou** (Officier de l'ONM, Compagnon de la Section du Tarn) avait quitté l'Algérie où il avait passé 5 années, en même temps que les premières vagues de harkis rapatriés en 1962 :



Crédit Photo : ANMONM81—JC Zytka



« ...appelé de la Classe 56/1B j'étais parti début mai 1956 pour le 7^{ème} RTA à Téleghma, d'où j'avais été affecté à la 7^{ème} Compagnie du 2^{ème} Bataillon du 94^{ème} RI dans le village de Fourn Toub au pied du massif montagneux du Chelia dans les Aurès. J'y étais en opérations jusqu'en Juin 1960, date à laquelle j'étais aux Affaires Algériennes, affecté à la SAS du Zakkor-Ouled Galhia, au pied du djebel Ouarsenis, où nous avions la gestion des 2 communes et des regroupements. Nous avons travaillé sur des captages de sources pour alimenter les villages en eau potable et sur la DRS (Défense et Restauration des Sols) consistant à replanter des chênes verts. En avril 1962, les militaires ont quitté la zone peu de temps après la signature

des accords d'Evian et les SAS restaient sur place pour effectuer les « transferts de bâtiments » et « passer les consignes » à ceux qui venaient nous remplacer, ce qui ne s'est pas vraiment passé comme prévu... J'ai quitté l'Ouarsenis et la S.A.S. pour Molières puis Orléansville et enfin non loin d'Alger pour le camp de Tefeschoun ...où tout le monde, dont de nombreux harkis, était « stocké » en attente de départ pour la France. Puis en camion direct au port d'Algeroù j'ai embarqué le 19 juin sur un des bâtiments de la Marine Nationale qui effectuaient des navettes pour les militaires, les civils rapatriés, les harkis et leurs familles. C'était un Bâtiment de Débarquement de chars (BDC), l'Argens je crois, où nous étions plus de 800 « passagers » entassés dans un hangar flottant, espace pas vraiment prévu pour cet usage..

Débarqué le 21 Juin à Marseille, je devais impérativement rejoindre ma nouvelle affectation dès le lendemain : la 37^{ème} Compagnie de camp du Larzac. L'armée française qui avait été chargée du transfert, de l'hébergement et de l'encadrement de l'ensemble des opérations de rapatriement d'une, petite, partie des anciens harkis et de leurs familles avait tout d'abord installé des camps de transit et de reclassement, dont le Larzac ouvert dès le mois de juin. Plus de 12000 personnes y seront accueillies entre juin et septembre. Entre autres tâches administratives j'allais tous les après midi à Millau à la banque de France afin de faire l'échange, pour ceux qui en avaient, des francs algériens en francs français.

Après 3 mois au Camp du Larzac, qui sera déménagé en octobre vers Rivesaltes, compte-tenu des conditions météo hivernales très rudes dans la région, je suis affecté à compter du 1^{er} Octobre 1962 à l'Etat-Major du Groupe de Subdivision de Montpellier et mis à la disposition de l'IGAME (Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire) à la Préfecture pour l'encadrement des chantiers de forestage qui sont en cours d'installation dans le Sud de la France..... »

Les Harkis du Plô de Mailhac

Hocine Boudjemaa (Chevalier de l'ONM, Compagnon de la Section de l'Hérault), né en Kabylie dans la région de Tizi-Ouzou en 1951, est le fils d'un harki qui a servi 5 années dans un commando de chasse en Algérie. Son père, qui disparaît en 1961, donné pour mort jusqu'en 1962, en fait capturé par les indépendantistes sera ensuite emprisonné jusqu'en 1968, une période difficile où Hocine est rejeté de la population et de toutes les écoles, avant de pouvoir enfin partir pour la France avec sa famille et une famille de voisins. Au camp provisoire du Pujol de Bosc dans l'Aude, Hocine perdra de vue celle qui deviendra son épouse quelques années plus tard, dirigée avec sa famille vers le camp du Plô de Mailhac... Il devancera l'appel sous les drapeaux, parachutiste il sera basé successivement à Castres, Montlouis, Collioure et pour finir au Tchad



Crédit Photo : ANMONM81—JC Zytka

Après une longue période de recherches c'est en 1974 qu'il retrouve Faroudja, qu'il épouse à la Mairie de Saint-Pons de Thomières, peu de temps avant la fermeture et le démantèlement du camp. Après une période à la SNCF, basé en Lorraine, il s'est établi depuis avec sa famille à Saint-Pons, employé aux Services Municipaux pendant 30 ans jusqu'à sa retraite en 2007. Sans y avoir vraiment vécu, Hocine a cependant très bien connu le Plô de Mailhac, il en est devenu le gardien de la mémoire, Président de l'Association des Harkis du Pays Saint-Ponais, il mène depuis plusieurs années une lutte contre l'oubli et la réhabilitation des harkis abandonnés par la France.



« ..il est difficile aujourd'hui d'imaginer ce hameau de baraquements en panneaux de béton préfabriqués, de part et d'autre de l'unique « rue », entouré d'une clôture de barbelés. L'école avec ses 3 classes était le seul bâtiment chauffé en hiver, que les enfants retrouvaient donc avec plaisir le matin, l'institutrice y venait tous les jours de Saint-Pons. Le fait que les enfants avaient été scolarisés dans l'enceinte du camp, séparément, et non dans les écoles du village où ils n'allaient que très rarement, reste pour moi un signe de la volonté à ce moment-là d'isoler les harkis et leurs familles du reste de la population.

A l'entrée du camp la maison du chef de camp, un ancien militaire, avec son mât des couleurs, où les harkis, souvent restés en treillis militaire, montaient le drapeau tricolore le matin. Au début on ne pouvait pas sortir du camp sans l'autorisation du Chef de camp. A l'opposé, un chemin pentu, gelé en hiver, menait à l'unique source qui alimentait en eau le camp, elle était aussi gelée par grands froids. L'eau courante au robinet dans les baraquements n'arrivera au Plô qu'en 1972.

De plus la cohabitation dans le camp entre Kabyles, chaoui's, arabes, ne parlant pas la même langue, n'était pas toujours facile.. Sous la responsabilité du chef de camp les hommes travaillaient pour l'Office National de Forêts sur des chantiers de déboisement, de plantation ou pour lutter contre les incendies de forêt. Les femmes restaient dans le camp pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères..

Un peu à l'écart une petite « boutique » d'environ 6 mètres carrés, annexe installée par le propriétaire de l'Auberge de Saint-Colombe, proposait quelques produits de première nécessité, avec quelquefois des marchands ambulants, mais pour faire les courses c'était une marche à pied de 7,5 kilomètres, et retour, jusqu'à Saint-Pons que faisaient régulièrement les hommes du hameau...

Les habitants du camp ont été transférés en 1974 dans les logements de la Cité des Marbrières à Saint-Pons et le Plô de Mailhac a été tout de suite démantelé, matériaux et équipements récupérés, et la nature y a repris ses droits au cours des trois ou quatre décennies qui ont suivi.



Source Photo : Association des Harkis du Pays Saint-Ponais



Source Photo : Association des Harkis du Pays Saint-Ponais

Passeurs de mémoire (suite)



Guy Durou : « ... C'est ainsi que je suis arrivé au Plô de Mailhac et au camp de Truscas , un autre camp plus petit à quelques dizaines de kilomètres d'ici, où était mon logement principal et d'où je partais chaque semaine pour une tournée à Saint-Pons et au chantier de forestage...

Quand je suis arrivé , le « village » était déjà monté, sous l'égide du Ministère des Rapatriés, et les premiers camions de harkis commençaient à arriver, en provenance des camps de transit de Saint Maurice l'Ardoise ou Rivesaltes. Je dois dire qu'au début l'accueil des habitants dans la région était plutôt « mitigé ». Notre mission était de « gérer » le camp en collaboration avec le chef de camp , une assistante sociale, et la directrice locale de la Caisse Agricole qui venait pratiquement toutes les semaines. J'étais également l'intermédiaire entre le camp et la gendarmerie, qui n'y venait jamais. Notre gestion se limitait cependant à faciliter le fonctionnement, au règlement des litiges entre les résidents et au respect des règles de fonctionnement. On ne voyait pas les hommes dans la journée parce qu'ils partaient en camion tôt le matin sur les chantiers de forestage....

Je me souviens que l'hiver le boulanger ne pouvait monter au camp qu'avec des chaînes...

En même temps que les camps se remplissaient, les pouvoirs publics proposaient des aides financières aux propriétaires particuliers pouvant aménager ou restaurer des locaux d'habitation destinés à loger des familles de harkis. C'est au cours d'une de mes tournées d'inspection avec la « JuvaQuatre » de service dans le secteur , que j'étais tombé par hasard sur un de ces hébergements « aidés » , qui avait été aménagé dans un grand hangar agricole , partagé en logements avec quelques simples couvertures tendues entre les murs On appellerait cela aujourd'hui un effet d'aubaine... »



Source Photo : Association des Harkis du pays Saint-Ponais

**l'unique
source
était
gelée
par
grands
froids..**



Crédit photo : ANMONM81—JC Zytka

En 2008, Hocine Boudjemaa devient Président de l'Association « Communauté des harkis du Pays Saint-Ponais » créée en 2005 à l'origine en tant que Société d'entraide, et s'engage en 2011 dans une nouvelle mission visant à « promouvoir le souvenir historique des Harkis du Plô de Mailhac et à encourager le devoir de mémoire au travers des générations ». Inauguration d'une stèle commémorative sur le site du Plô en 2011, inauguration d'une stèle érigée par l'Etat en 2017, une cérémonie commémorative annuelle tous les premiers samedis de Juin, repositionnement du monument municipal en hommage aux harkis dans le centre-ville, travail intense de transmission de mémoire dans les collèges, expositions, réalisation d'un livre sur l'histoire du Plô avec les collégiens,... communication intense ...sont les témoignages concrets de l'action menée par l'Association.



Hocine Boudjemaa : « ...je suis devenu fils de harki par la force des choses, du fait de la guerre, sans savoir pendant longtemps ce que ce mot signifiait . Devenu adulte, j'ai ressenti l'injustice et l'abandon dont nos pères ont été victimes en n'étant pas considérés comme tout citoyen français. Plus tard appelé pour le service national, ce n'est qu'à ce moment-là que j'ai été moi-même considéré comme étant français...

...ils ont entretenu cette forêt, créé et entretenu les chemins forestiers à la pioche et à la pelle, reboisé , il y a ici des arbres plantés par leurs soins qui sont devenus des arbres remarquables que je voudrais préserver et mettre en valeur. On leur demandait souvent d'intervenir sur des incendies forestiers, sans expérience ni matériel de sécurité, pour sauver les forêts, des habitations, au péril de leur vie...

La mémoire c'est se souvenir des horreurs dont l'homme est capable à un moment de l'histoire , par l'éducation des jeunes générations, par le travail de mémoire, pour qu'elles ne se reproduisent plus. Les choses évoluent avec notamment la journée nationale d'hommage aux harkis, mais il faut continuer... Dans cet endroit, où ne reste plus aucun vestige de ces années de souffrance, j'aimerais pouvoir, en plus du monument qui y a été élevé , reconstruire à l'identique un des baraquements du camp qui pourrait être un lieu d'expositions, un lieu où se conserverait la mémoire des 140 harkis du Plô de Mailhac, de leurs femmes et de leurs enfants.

Les Harkis du Plô de Mailhac (suite)



Source Photo : Association des Harkis du Pays Saint-Ponais



Guy Durou : « ...J'ai quitté le camp fin 1963 pour le 43° RI à Lille . Ma carrière m'avait ensuite éloigné de notre région jusqu'à ma retraite tarnaise fin 1995, et à chaque fois où je passais dans le village de Saint-Pons je m'interrogeais sur ce qu'étaient devenus les harkis et leurs familles . Jusqu'en 2018 où je me décide à questionner la mairie de Saint-Pons pour tenter de retrouver les anciens du Plô. Je suis dirigé vers la gendarmerie qui me met en contact avec Hocine Boudjemaa. Hocine , mémoire vivante du Plô de Mailhac , me permet alors de retrouver le fil de l'histoire, de venir tous les ans sur le site à la cérémonie en hommage aux harkis et d'avoir la chance quelquefois d'y être « reconnu » par des habitant(e)s du hameau lorsque je faisais mes tournées, et il n'en reste que très peu en vie, ou de pouvoir parler des anciens avec leurs enfants ou petits-enfants... ».

Propos recueillis par : Jean-Claude ZYTKA / ANMONM81

Les stèles du Plô de Mailhac perpétuent le souvenir des 140 Harkis et de leurs familles, qui ont vécu plus de 10 années dans ce lieu.



Credit Photo : ANMONM81-JC Zytka

La SMLH du Tarn

Premier Ordre national, la Légion d'honneur est la récompense de mérites éminents acquis au service de la Nation, à titre civil ou militaire. Cette décoration, comme d'ailleurs toute décoration, doit être considérée comme le point de départ de nouvelles actions, et non une fin en forme de consécration : en effet, si la recevoir est un honneur, la porter oblige.

Visionnaire, en créant la LH en 1802, le 29 floréal de l'an X, Bonaparte, premier Consul, poursuivait trois objectifs :

Réconcilier les Français épuisés par dix ans d'instabilité politique et de conflits militaires,

Fédérer autour d'un idéal commun : l'honneur individuel et l'honneur national,

Unir le courage des militaires aux talents des civils, comme le symbole fort d'un État puissant et unifié.

Pour les Légionnaires, pas de privilèges, ni d'exemptions, ni de rétributions, mais la reconnaissance du seul mérite individuel acquis et non transmis.

Dès les premières promotions, Napoléon décore, selon ses propres mots, à la fois « ses soldats et ses savants ». Les maréchaux d'empire (Berthier, Soult, Ney, Murat, Lannes...) et les vétérans des campagnes révolutionnaires côtoient ainsi des personnalités civiles : hauts fonctionnaires, magistrats (Brillat-Savarin), médecins (Corvisart), industriels (Oberkampf, Delessert), scientifiques (Cuvier, Monge, Montgolfier), mais aussi artistes (David, Gros, Gérard, Houdon), architectes (Fontaine et Peyre), musiciens ou écrivains.

Depuis 218 ans, la Légion d'honneur a été reconnue et conservée par deux empereurs, trois rois et cinq républiques.

La société de membres de la Légion d'honneur (SMLH) a été fondée en 1921 ; elle a été reconnue d'utilité publique en 1922. En 2021, elle commémorera son centième anniversaire, en associant notamment les jeunes générations, les Légionnaires de demain.

Le projet associatif de la SMLH a pour ambition de placer la Légion d'honneur au cœur de la Nation.

Ses missions sont les suivantes :

- concourir au prestige de l'ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France sur le territoire national comme à l'étranger,
- promouvoir dans la société française les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse,
- participer à des activités ou des actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.

Nous sommes aujourd'hui quelque cinquante mille légionnaires adhérents à notre Société des Membres de la Légion d'honneur, à travers les 130 sections et les 600 comités, en France et dans le monde.

La section SMLH du Tarn compte près de 180 Légionnaires, de Chevalier à Grand-Croix, nommés et promus à titre civil ou militaire.

La section est organisée en trois comités, géographiquement répartis et dénommés « Pays albigeois » (nord du département), « Pays d'autan » (région de Castres et Mazamet) et « Pays de cocagne » (région de Lavaur - Gaillac - Graulhet).

Général de division (2S) Claude REGLAT

Président de la section SMLH du Tarn.

Décembre 2020



*Général de Division (2S)
Claude REGLAT*



**SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR**

**Depuis 218 ans
la Légion
d'Honneur a été
reconnue et
conservée par
deux
empereurs, trois
rois et cinq
républiques.**



L'AMOPA du Tarn



Lucien ENDERLI
Président AMOPA 81



**15000 adhérents
en France
métropolitaine,
DOM-TOM et à
l'étranger**

**200 adhérents
dans le Tarn**

« Toutes les périodes ont leur histoire. La nôtre, celle de la France et même du monde, a connu une accélération foudroyante depuis quelques décennies dans de nombreux domaines si bien que l'on serait tenté de croire que l'« on avance », que l'« on progresse », notamment dans le bien être matériel de l'Homme, mais aussi dans le domaine de la conscience morale tant des pans entiers liberticides ont été abolis ici ou là. Du moins, on pourrait le croire!

Hélas, le retour à la réalité est souvent difficile à admettre. Sans parler de certains comportements irrationnels, du séparatisme pour employer une expression qui devient à la mode, nous subissons en ce moment une crise sanitaire, une pandémie et ne parlons pas de la nature qui, elle aussi, fait des siennes comme nous le rappellent, par exemple, les événements de l'arrière pays niçois.

Tout cela interroge et ne peut pas nous laisser insensibles.

Devant ces doutes et ces interrogations, heureusement il y a de petits rayons de soleil. Je veux parler des Associations, comme l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques), la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) ou encore l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) qui se caractérisent par un tissage d'actions riches et généreuses au service des autres. Notre devise n'est-elle pas « Servir et Partager » ? (Je rappelle que dans les 2 devises des ordres nationaux on retrouve le mot **Solidarité**). Ces associations ont un rôle à jouer et la nôtre en particulier puisque nous sommes en contact avec la jeunesse. »

L'AMOPA en résumé et en chiffres.

À leur création en 1808 par Napoléon 1^{er}, les Palmes académiques sont un titre honorifique réservé à l'Université (qui comprend alors également les lycées, le baccalauréat étant le 1^{er} des grades universitaires). Ce n'est qu'en 1866 que les Palmes académiques deviennent à proprement parler une décoration.

Ordre ministériel, cette distinction honore essentiellement les enseignants mais elle peut être également attribuée à toutes personnes françaises ou étrangères ayant rendu des services éminents à l'Education Nationale.

3 grades : chevalier, officier, commandeur.



L'AMOPA a été créée en 1962 et reconnue d'utilité publique en 1968. On parle de la « décoration violette ».

15 000 adhérents en France métropolitaine, DOM-TOM (110 sections) et à l'étranger (20 sections). L'association compte près de 200 adhérents dans le Tarn.

Lucien ENDERLI,
Président de l'AMOPA 81
Décembre 2020





Comme beaucoup de Sections de l'ANMONM, nous avons prévu de célébrer cette année un triple anniversaire : les 130 ans de la naissance du Général de Gaulle, fondateur de notre Ordre, les 80 ans de l'appel du 18 Juin, et les 50 ans de sa disparition.

En participant tout d'abord avec une importante délégation de Compagnons tarnais à la cérémonie de baptême de l'Esplanade du Général de Gaulle à Saint-Gauzens et en présentant une exposition itinérante rappelant la visite du Président Charles de Gaulle dans notre département le 25 Février 1960.

La pandémie en a décidé autrement et nous espérons que l'année à venir sera plus favorable à nos activités. Nous partageons ici une petite partie des souvenirs que nous avons collectés pour l'exposition.



Arrivé à Gaillac par train spécial de Paris à 8 heures, le Président de la République accompagné du Ministre de l'Intérieur Pierre Chatenet, et du ministre de l'Industrie Jean-Michel Jeanneney a été accueilli par le Préfet du Tarn Pierre Malvy et Henri Yrissou Député-Maire de Gaillac. Il a prononcé son premier discours de la journée Place Thiers devant 2000 personnes, avant de prendre la route pour Carmaux à 8H30. Le cortège s'est arrêté à 3 reprises, à Cahuzac sur Vère, Virac et Labastide Gabausse.

Accueilli à 9H30 par Jean Vaireilles Maire de Carmaux, le Président a prononcé un discours devant 4000 personnes avant de visiter la nouvelle cockerie.



Le cortège s'est ensuite dirigé vers Albi où il est arrivé à 11H15.

Reçu à l'entrée de la ville par Laurent Mathieu, maire d'Albi, avec les honneurs militaires, le Général s'est ensuite rendu à la Préfecture, puis à la Chambre de Commerce et à l'Hôtel de Ville où le Conseil Municipal l'a reçu. Enfin c'est sur la Place du Vigan devant une foule imposante de plus de 15000 personnes que le Président a prononcé un troisième discours. Après un déjeuner à la Préfecture, le cortège présidentiel s'est dirigé vers Castres.

Après un bref arrêt à Réalmont, le Président a été accueilli à 14H10 à la Mairie de Castres par le maire Lucien Coudert et a prononcé un nouveau discours devant environ 12000 personnes. Après un court arrêt à Labruguière et à Caucalières, le Président est arrivé à Mazamet à 16H35. Accueilli par Pierre Barraillé, maire, il a prononcé son dernier discours place de la Mairie devant 7000 personnes. A 17H10 le cortège a quitté Mazamet en direction de Carcassonne.



1 Gaillac Discours Place Thiers

Photo fonds Soriano

2 Virac Foule nombreuse, élus, arcs de triomphe et drapeaux.

Photo Association de sauvegarde du patrimoine Viracois

3 Carmaux : visite de la cockerie

Photo Archives municipales Carmaux / Robert Carrié / Fonds FI

4 Albi : honneurs militaires devant le Lycée Lapérouse

Photo Marjo Albi, Archives Chambre de Commerce Albi

5 Castres : arrivée du cortège officiel

Photo Archives municipales Castres

6 Mazamet : discours à la tribune, Place de la mairie.

Photo Fonds photographique Médiathèque de la Ville de Mazamet – Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

7 Le Tarn Libre : 29 février 1960

Archives départementales du Tarn



Les Assemblées générales Nationales 2020...

Initialement programmée le 5 Juin 2020, l'Assemblée Générale Nationale avait été annulée, reportée au 3 décembre et devait se tenir à Paris. L'évolution de la crise sanitaire au 2ème semestre a amené le Conseil d'Administration à remplacer cette AG, ainsi que la réunion annuelle des Présidents en présentiel, par une AG en version « vidéo conférence » et vote électronique. C'est ainsi que les 2 délégués tarnais (1 délégué pour 50 adhérents), Nicole Bellmas et Jean-Claude Zytka, après avoir reçu fin novembre par voie électronique, l'ensemble des documents devant servir de support aux votes des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire, ont reçu de la Société Néovote un identifiant et un mot de passe, leur permettant le 2 Décembre d'exprimer leur vote en ligne. Plus de 500 délégués ont ainsi participé aux prises de décisions de cette Assemblée Générale. Le 3 décembre c'est sur la chaîne Youtube que les délégués ont pu prendre connaissance, en direct, des résultats des votes et suivre les interventions des responsables nationaux : rapport d'activités, rapport financier, commissions nationales,...

L'Assemblée Générale nationale extraordinaire 2020 a ainsi validé:

- le texte intégral des nouveaux statuts
- Le texte intégral du nouveau règlement intérieur
- Le pouvoir donné au groupe composé du Président, du Secrétaire général, du trésorier et des membres de la commission statuts et règlement intérieur, de procéder en tant que de besoin aux modifications qui seraient demandées, le cas échéant, par le Ministère de l'Intérieur ou le Conseil d'Etat, avant publication desdits statuts au Journal officiel.

Le projet de nouveaux statuts voté par le Conseil d'Administration en Décembre 2016, était depuis 4 ans en attente au Ministère de l'Intérieur.

L'Assemblée générale ordinaire 2020 a immédiatement enchaîné avec l'ordre du jour habituel:

- Rapport d'activités 2019
- Rapport financier 2019
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Budget 2021
- Election des administrateurs
- Validation des cotisations « membres à vie »
- Validation des contributions pour les sympathisants.
- Ratification des admissions à l'honorariat
- Réponse aux questions écrites
- Clôture du président national
- Intervention du Chancelier de l'ordre national du Mérite.

Création d'une cotisation de membre à vie

Les membres TITULAIRES ont désormais la possibilité de choisir une cotisation à vie de 600 € (part national/base 2021) et de souscrire à un abonnement de 5 ans à la Revue Le Mérite

Les nouveaux statuts rappellent et précisent les différentes catégories de sympathisants retenues

1. Veuf ou veuve d'un membre titulaire de l'ONM (liés par mariage ou pacte civil) 15 €
2. Conjoint (e) du membre titulaire (liés par mariage ou pacte civil) 15 €
3. Descendant (e) au 1er degré d'un membre titulaire de l'ONM décédé 15 €
4. Porte-drapeaux d'une section de l'ANMONM non titulaires de l'ONM 15 €
5. Titulaires d'un Ordre du Mérite d'un pays étranger 30 €
6. Donateur (bienfaiteur ou ami) 30 €

Le bienfaiteur effectue un don de 30 € minimum

L'ami effectue un don de 30 € et s'implique dans la vie de l'association



...une édition inédite



Photo d'illustration : Copie d'écran Youtube

1 2



Photo d'illustration : Copie d'écran Youtube

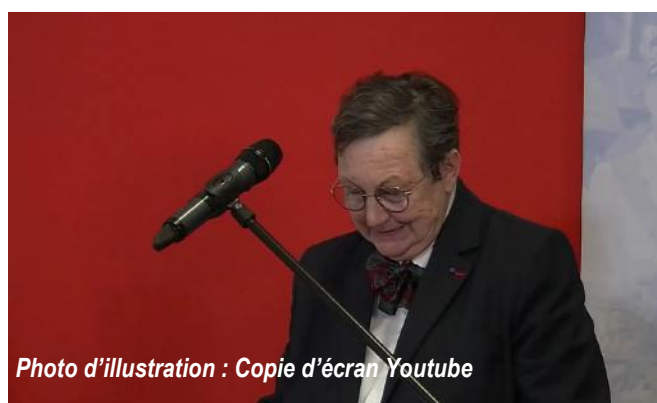


Photo d'illustration : Copie d'écran Youtube

3 4



Photo d'illustration : Copie d'écran Youtube



Photo d'illustration : Copie d'écran Youtube

5

1. Ouverture de l'AG le 3 Décembre 2020 par le président LEBON
2. Rapport financier 2019, par Yvan MARCOU, trésorier national.
3. Rapport sur les publications de l'ANMONM par Marie-José MICHEL
4. Remise d'un chèque de 11000€ à l'INSERM en soutien à la recherche contre la Covid-19
5. Intervention du Général d'Armée Benoit PUGA, Chancelier de l'Ordre National du Mérite

« ...tout d'abord j'ai une pensée bien entendu pour tous les personnels de santé, qui tous les jours, depuis de longs mois, travaillent au profit de nos compatriotes, pour leur permettre de traverser cette pandémie et je sais que parmi vous, les membres de l'Ordre National du Mérite, nombreux sont ceux qui appartiennent à cette catégorie de personnels. J'y associe également toutes celles et tous ceux qui travaillent pour nous permettre, tout simplement, de vivre, dans les services, les commerces, et je terminerai bien entendu par ceux d'entre vous qui dans les territoires, à tous les niveaux, travaillent au profit de nos compatriotes membres de l'Ordre National du Mérite, qui plus que jamais ont besoin en ces moments difficiles, d'actions de solidarité, de soutien, d'encouragement...

Comme vous le savez le Président de la République avait décidé l'été dernier de reporter les promotions traditionnelles de l'Ordre National du Mérite, en juin, et de la Légion d'Honneur, en juillet, à la fin de l'année. Le nombre de croix sera identique, il n'y a pas de réduction, un effort particulier sera bien sûr consenti pour ceux de nos compatriotes qui se sont engagés contre la pandémie. On parle d'un rapport de 60 pour cent, mais néanmoins le Président de la République sait bien que, en parallèle de la lutte contre la pandémie, il s'agit aussi de récompenser toutes celles et tous ceux de nos compatriotes qui s'investissent depuis de longues années au profit de notre pays, de notre patrie...

... je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021, car malheureusement je crains que nous ne puissions nous voir d'ici là.

A très bientôt, Vive l'ANMONM, Vive la France »

La Feuille de route 2021-2023 de l'ANMONM

En Novembre dernier le Président national, a transmis aux sections la « Feuille de Route 2021-2023 ». Ce document, dont le lecteur trouvera ci-après le préambule, fait suite au travail de réflexion mené dans toutes les sections fin 2019-début 2020. Le Comité de Section tarnais avait pour sa part transmis le résultat de ses séances de « brainstorming » sur le sujet dès le mois de mars dernier.

La feuille de route livre les orientations stratégiques à moyen terme de l'ANMONM telles qu'elles ont été établies en concertation avec les sections, elle fixe 10 priorités à partir desquelles notre Comité de Section établira son Plan d'action de l'ANMONM 81 pour les 3 années à venir et que nous espérons pouvoir vous présenter à l'occasion de notre Assemblée Générale 2021 (que nous ne sommes malheureusement pas encore en mesure de programmer).



L'ANMONM n'est pas une association loi de 1901 comme les autres : elle a pour but de rassembler le maximum de membres du second ordre national, l'ordre national du Mérite (ONM). À ce titre, elle entretient des relations privilégiées avec la grande chancellerie et son action repose sur des valeurs humanistes et altruistes : honneur, civisme, entraide, mémoire.



Ces valeurs placent l'association au service d'une société marquée par des tendances contraires :

- Individualisme, avec une attirance modérée pour ce qui est collectif (bénévolat),
- Volatilité, et en corollaire une propension faible à s'engager personnellement et durablement,
- Consumérisme, d'où une tendance au court terme (doute sur l'intérêt d'adhérer),
- Désorientation liée à une perte de repères, au refus des usages, à la peur des structures.



L'ANMONM a pour devise : Honneur, Solidarité, Mémoire

dès lors qu'il est question de ces valeurs : l'ANMONM doit inlassablement communiquer, les diffuser, en donner des illustrations, les mettre en application dans son propre fonctionnement interne (généraliser les comités d'honneur des sections, organiser l'assemblée générale en une rencontre de prestige...), et à chaque fois que sont entrepris une action ou un évènement en rapport : cérémonies de naturalisation en préfectures, assises de la citoyenneté, réserves citoyennes, Service national universel, Service militaire volontaire, soirée de gala du Mérite...



Le Président de la République, grand maître de l'ordre s'appuie sur le grand chancelier de l'ordre pour garantir le bon fonctionnement de l'institution, tout particulièrement en ce qui concerne la nomination et la promotion de ses membres.

- L'ANMONM, pour sa part, veille à rassembler les décorés adhérents dans un cadre amical et démocratique,
- L'ANMONM met en œuvre des structures de fonctionnement qui doivent fonctionner de façon harmonieuse, dans la confiance et l'estime réciproque : bureau, conseil d'administration, commissions nationales, secrétariat, sections, comités, secteurs interdépartementaux, groupements interdépartementaux.



L'Homme est au cœur du dispositif :

- Être décoré de l'Ordre doit induire des attitudes : adhérer à l'ANMONM, porter son insigne, rayonner autour de soi et être exemplaire,
- L'ANMONM doit valoriser le vivier de compétences des décorés, mettre en valeur leurs talents, les mobiliser.



Grâce à la diversité socioprofessionnelle et aux compétences de ses membres, l'ANMONM agit en soutien à plusieurs grands dossiers nationaux : l'éducation, la citoyenneté, le souvenir, la solidarité... Elle agit pour ses membres répartis sur l'ensemble du territoire national mais également à l'étranger, notamment lorsqu'ils traversent des difficultés dans leur vie personnelle (santé, handicap, isolement, etc.) ou sont atteints par des catastrophes naturelles, etc.



La force opérationnelle de l'ANMONM repose sur le nombre de ses adhérents, ce qui devient la priorité absolue des prochaines années. Notre stratégie sur le moyen terme doit donc s'attacher à la recherche tous azimuts d'adhésions, à la fidélisation des adhérents et au maintien de la proximité auprès de tous les membres. Nous devons nous montrer convaincant envers les catégories socioprofessionnelles qui adhèrent traditionnellement peu à l'ANMONM : armée, magistrats, enseignants.

Dernière Minute

Nous avons reçu, juste avant Noël, la confirmation de l'aide financière apportée par le Conseil Départemental à nos 3 Prix pour la Jeunesse. Cette aide s'ajoutera à celles du Crédit Mutuel du Tarn, de l'AMOPA 81, et de l'ONACVG du Tarn, qui participent depuis 2019 à la dotation des Prix remis aux lauréats.

Nous remercions très sincèrement ce support à nos actions auprès de la jeunesse de notre Département, citoyens de demain, qui dans cette période troublée, a plus que jamais besoin d'être soutenue, guidée par l'exemple, mise en valeur;...



Le Président

MONSIEUR JEAN-CLAUDE ZYTKA
PRÉSIDENT
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE – SECTION TARN
48 ROUTE DES CRÊTES
81500 GIROUSSENS

Albi, le 15 DEC. 2020

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission permanente du Conseil départemental, réunie le 11/12/2020 a décidé d'attribuer à votre association, une subvention d'un montant de 1 500,00 € pour la réalisation de l'opération suivante :

Déployer et pérenniser dans le département, 3 prix de l'ANMONM destinés à reconnaître, valoriser et récompenser la jeunesse méritante.

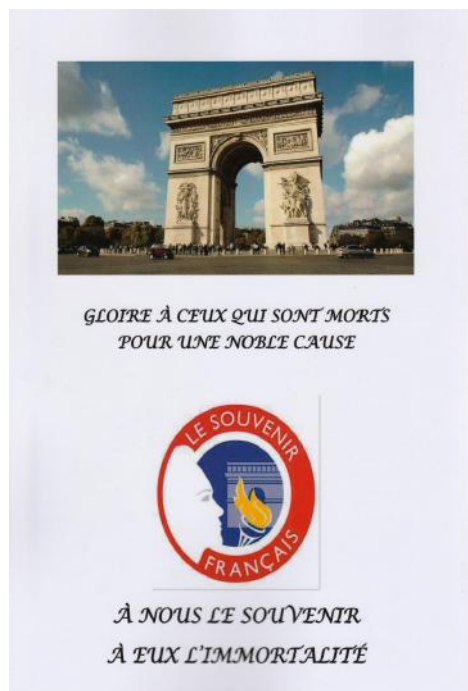
Partenariat spécifique sur le Prix Départemental du Civisme pour la jeunesse.

L'arrêté précisant les modalités d'attribution de cette aide vous sera transmis prochainement.

Souhaitant que ce financement contribue à la pleine réussite de vos actions et projets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé à V. S.

Signature
Christophe RAMOND



L'Association Colonel Teyssier...

à l'occasion du centième anniversaire de l'apparition des premiers monuments aux morts sur le territoire français, publie le "Recueil départemental de tous les lieux de la mémoire combattante du Tarn".

Sous la direction de notre Compagnon, le Colonel (H) Claude Guy Président de l'Association, aboutissement de plusieurs mois de collecte de documents et d'informations auprès des communes tarnaises par une équipe de 9 passionnés d'histoire, cet ouvrage recense tous les monuments aux Morts, les stèles, carrés militaires et lieux de mémoire du Tarn.

222 pages.

Édité par l'Association Colonel Teyssier.

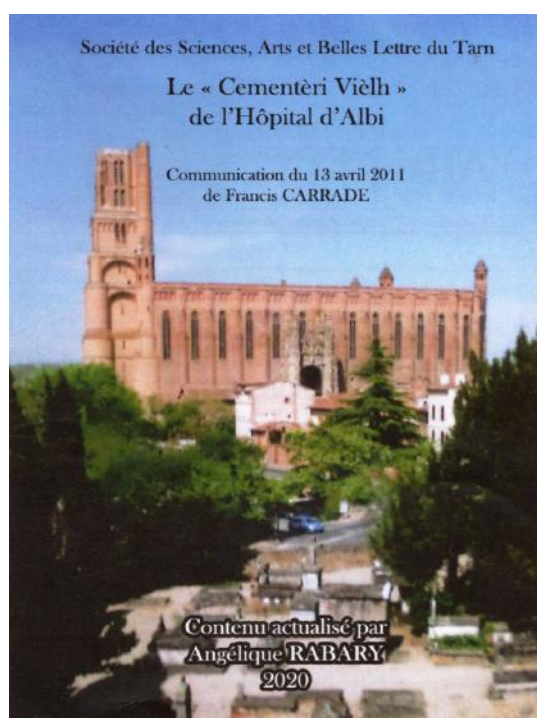
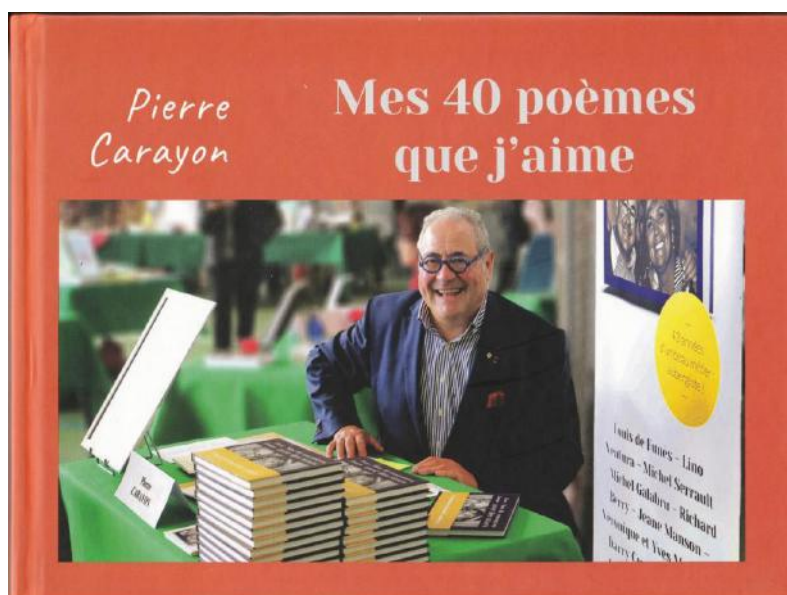
30 €. Disponible au Siège, 55 Rue de Terssac, Albi, 06 15 44 76 88

Le dernier ouvrage de notre Compagnon Pierre Carayon..

Après « *Mes 40 rencontres avec des stars* » publié en Octobre 2018, retraçant 43 années de rencontres exceptionnelles avec les célébrités du monde entier dans le cadre de sa carrière aux commandes du célèbre Hôtel-restaurant Carayon à Saint-Sernin sur Rance, Pierre Carayon récidive en Novembre 2019 avec « *Mes quarante poèmes que j'aime* » un recueil de poèmes qui composent une fresque colorée de souvenirs d'enfance, d'instant, de rencontres, d'amitiés, de voyages, d'anecdotes, de passion pour son métier, de tranches de vie familiales et professionnelles, qui se « dégustent » sans modération.

234 pages. Edition Pierre Carayon 2019

15 € TTC - Disponible chez l'éditeur



Dès 2004, Francis Carrade part en croisade pour sauver le vieux cimetière privé de l'hôpital. Lettres, conférences, publications, entretien du lieu avec des bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde du Vieil Albi... témoignent de son investissement pour préserver ce lieu de mémoire.

Avec le soutien de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn, grâce au travail exceptionnel de recherche d'Angélique Rabary, un ouvrage est publié en 2017.

Aujourd'hui ce lieu patrimonial exceptionnel est enfin sauvé, il rentre dans le domaine privé de la ville d'Albi.

Merci à tous ceux qui ont tant œuvré pour le faire connaître et le sauvegarder.

Gérard Alquier
Président d'Albi Patrimoine

Une page d'histoire...

Une communication de Francis Carrade d'avril 2011, mise à jour en Octobre 2020 par Angélique Rabary, faisant suite à un important travail de recherche historique et à la publication en 2017 de l'ouvrage « Nos bons aïeux » (aujourd'hui épuisé) dictionnaire des albiges reposant aux vieux cimetière de l'Hôpital d'Albi, ce livret de 40 pages permet de découvrir ceux qui « ont fait Albi » au XIXème siècle ainsi qu'un site remarquable du patrimoine albiges.

40 pages, 5 €, Albi PATRIMOINE, 1 rue de la Croix Blanche 81000, Albi, tel : 05 63 54 9638